

10^{ème} TROPHEE SENIORS D'ABLEIGES

Catégorie 6 (en 2019)

Mardi 18 & Mercredi 19 août 2020

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement précise et complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs et le cahier des charges des Trophée Seniors 2020.

TERRAIN :

L'épreuve se déroulera sur le parcours « *Les Etangs* », à Ableiges (95450)

FORME DE JEU :

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES :

Une série Messieurs et une série Dames

Dont l'index n'est pas >14,4 pour les Messieurs et l'index n'est pas >18,4 pour les Dames.

ÉPREUVE OUVERTE :

- Aux licenciés de la Fédération Française de Golf et s'étant acquitté du *droit de jeu fédéral* de 35€ ou aux licenciés d'une Fédération étrangère reconnue,
- Ayant 50 ans ou plus la veille de l'épreuve,
- étant à jour de ses droits d'engagement à tous les Trophée Seniors antérieurs,
- remplissant tous les critères sportifs d'inscription,
- répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- Les joueurs devront être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié ffgolf.
- La licence et le certificat médical ou le questionnaire de santé doivent être enregistrés à la ffgolf avant la date de clôture des inscriptions, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.
- Pour les joueurs non licenciés en France, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription.
- Epreuve NON-FUMEUR (voir §1.2-2 (5))

INSCRIPTIONS :

La date limite des inscriptions a été fixée au **Lundi 03 août** soit à J-15

La liste des joueurs retenus sera publiée à J-10 sur : www.asgolfableiges.com soit le **Samedi 08 Août 2020**

Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Les engagements des joueurs devront être envoyé à l'adresse ci-dessous et seront considérés comme recevables que dans la mesure où elles mentionnent : nom, prénom, adresse, n° de tél, index, e-mail et accompagné des droits d'inscriptions.

SA d'Ableiges

Chaussée Jules César - 95 450 ABLEIGES – Tél : 01 30 27 97 00

www.ableiges-golf.com / E-mail : golf@ableiges-golf.com

**« Aucun engagement ne sera accepté par E-mail
si le chèque n'est pas joint au formulaire d'inscription ci-dessous ».**

Par contre les règlements par **VAD** sont acceptés.

DROITS D'ENGAGEMENT :

Tout joueur déclarant forfait après le **15 Août 2020** reste redevable du droit d'engagement.

Chèque à l'ordre : **SA d'Ableiges Chaussée Jules César - 95 450 ABLEIGES**

Par contre les règlements par **VAD** sont acceptés.

- **80 €** pour les adultes
- **40 €** pour les Membres du Golf Club d'Ableiges

CHAMPS DES JOUEURS :

Le champ maximum de joueurs sera limité à **120 incluant de minimum 27 places pour les Dames (hors Wild Card), et 12 wild cards maximum**.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Il faut toutefois réserver 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs. Ces places seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Ensuite les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs

MARQUES DE DÉPARTS :

Messieurs : Repère **3** - Marques Blanches – Par **72**, SSS – **70,5**

Dames : Repère **5** - Marques Bleues – Par **72**, SSS - **71**

RECONNAISSANCE DU PARCOURS

La connaissance officielle du parcours est le lundi 17Août 2020

Des reconnaissances supplémentaires sont possibles, sur réservation, les lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 Août 2020.

TIRAGE DES DÉPARTS :

- **1er jour** : par ordre d'index, messieurs et dames séparément.
- **2ème jour** : par ordre inverse des résultats du 1er jour - pas de départs mixtes.

HEURES DE DÉPARTS :

- Premier départ à **8H30** pour les 2 tours
- Départs toutes les 11 minutes.

Les heures de départs seront consultables sur les sites :

www.asgolfableiges.com ou sur <https://www.ffgolf.org/Jouer/Competitions-de-clubs>

DÉPARTAGE DES EXÆQUO :

En cas d'égalité pour la 1^{re} place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous **18, 1 et 2**, en répétition le cas échéant en mort soudaine.

NB : *En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).*

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous. (classement RMS). Si l'égalité subsiste, les scores seront comparés trou par trou en remontant (17^{ème}, 16^{ème}, 15^{ème}, etc..).

DOTATIONS :

Les 2 premiers Seniors Messieurs du classement brut seront récompensés.

Le premier Senior Vétéran du classement brut sera récompensé.

Les 2 premières Seniors dames du classement brut seront récompensées.

REMISE DES PRIX :

- A 18H30 au Club-house à l'issue du 2^{ème} tour, suivi du cocktail.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES :

Le Comité de l'épreuve sera composé d'un représentant du Golf Club d'Ableiges, de l'AS et des Arbitres désignés par la ligue IDF.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Trophée pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).